



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

OFFICE DE DEVELOPPEMENT RURAL DE
SELINGUE

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

□ BP03 ☎Tel : 20-22-54-03/21-65-02-57 #Fax : 20-22-83-08 e.mail: odrs@afribone.net.ml

COMITE PARITAIRE DE GESTION DES TERRES ET DU FONDS D'ENTRETIEN DU
PERIMETRE DE MANINKOURA (CPGTFFP)

Compte rendu de la réunion d'installation des membres du CPGTFFP

L'an Deux Mille Neuf, et le Mercredi 21 Octobre, en visite improvisée sur le périmètre de Maninkoura, le Directeur Général Adjoint de l'ODRS, Président du Comité Paritaire de Gestion des Terres et du Fonds d'Entretien du Périmètre de Maninkoura (CPGTFFP), accompagné de Messieurs Hamet KEITA (1^{er} Secrétaire du Comité), Adama DIABATE (membre du Comité) et Mamadou KOÏTA, a tenu une réunion avec les membres du Comité Paritaire de Gestion des Terres et du Fonds d'Entretien du Périmètre de Maninkoura (CPGTFFP). Cette réunion s'inscrivait dans le cadre d'une prise de contact avec les membres exploitants du périmètre afin de donner des explications sur l'objet de la création du Comité Paritaire de Maninkoura, présenter les Décisions relatives à ce Comité et échanger sur les problèmes de gestion du périmètre de Maninkoura .

L'ordre du jour s'articulait autour de deux points :

- ***Installation des membres du CPGTFFP ;***
- ***Divers.***

Avant d'arriver à la base de vie, le Président du Comité Paritaire avec sa délégation a visité les quatre (04) secteurs du périmètre afin de s'enquérir de l'état d'avancement de la campagne d'hivernage d'une part, et de constater la façon dont est gérée l'eau, d'autre part .

1. Installation des membres du CPGTFFP

Dans la salle de réunion de la base de vie, Le Chef de Zone de Maninkoura, après avoir vérifié la présence effective des membres exploitants du Comité a laissé la parole au Président, qui, après avoir salué l'assistance a ordonné au 1^{er} secrétaire du Comité de procéder à la lecture des trois décisions, décisions qui seront traduites en Bamanakan par Mr Adama DIABATE. Nous rappelons que deux semaines plus tôt les membres producteurs du Comité Paritaire avait été désignés par leurs paires (mandants) à la suite d'un collège électoral.

C'est ainsi que les trois (03) décisions :

- Décision N°09/0054/MA-DG-ODRS Portant Création du Comité Paritaire de Gestion des Terres et du Fonds d'Entretien du Périmètre de Maninkoura du 20 Octobre 2009 ;
- Décision N°09/0055/MA-DG-ODRS Fixant l'Organisation et les Modalités de Fonctionnement du Comité Paritaire de Gestion des Terres et du Fonds d'Entretien du Périmètre de Maninkoura du 20 Octobre 2009 ;
- Décision N°09/0056/MA-DG-ODRS Portant Nomination des Membres du Comité Paritaire de Gestion des Terres et du Fonds d'Entretien du Périmètre de Maninkoura du 20 octobre 2009

ont été lues et traduites en bamanakan.

Au fur et à mesure de la lecture, des détails étaient donnés sur tous les différents points de ces trois (03) décisions par le Président et le Chef de Zone.

Après la lecture de ces trois décisions, l'occasion a été offerte à l'assistance de s'exprimer.

C'est ainsi que le premier intervenant, le suppléant au Chef secteur du secteur 4, Mr Dégué Mory CAMARA , tout en saluant la bonne initiative, qu'est la création du Comité Paritaire, a demandé aux Agents de l'ODRS membres du Comité de tenir au respect strict du contenu des trois décisions. Il pense que sans rigueur de la part de l'encadrement (mise en place des mesures draconiennes conduisant même au retrait de parcelles), l'objectif pour lequel le périmètre de Maninkoura a été réalisé (à savoir donner un nouveau souffle au secteur agricole) ne sera jamais atteint.

2. Divers

Ainsi, Le Président du Comité a porté à la connaissance de l'assistance qu'il avait effectué une mini-visite sur les quatre (04) secteurs du périmètre, et que suite à cette visite il n'a rien vu de satisfaisant. Pratiquement toutes les pompes des quatre stations de pompage étaient en marche, et tous les canaux pleins à déverser, mais pratiquement aucune présence humaine , ni de l'encadrement, ni des exploitants dans aucun des quatre secteurs du périmètre. Cela explique un désintérêt d'abord de l'encadrement pour les tâches qui lui sont confiées, mais encore plus des exploitants qui semblent avoir abandonné leurs parcelles. Le Président déplore ainsi le gaspillage excessif de l'eau pompée.

Le deuxième intervenant, un membre exploitant, dira qu'au vu de l'état désastreux des champs, il a le sentiment que l'exploitation du périmètre n'est réellement pas commencé. Il déplore le non respect du Cahier de Charge de la part des exploitants et estime qu'avec la création d'un Comité Paritaire et le respect strict du contenu des décisions, l'exploitation

réelle du périmètre va débiter à la prochaine campagne. Il déplore le fait que les exploitants donnent peu d'intérêt à la riziculture en hivernage au profit des cultures sèches, ce qui explique davantage, selon lui, le non respect du calendrier.

Le troisième intervenant dira que l'un des problèmes majeurs des exploitants est la difficulté d'obtention de crédit auprès des banques de micro crédits de la place (Kondo Jigima et Kafo Jiginè). De ce fait, la quasi-totalité des exploitants n'arrivent donc pas à acheter de l'engrais à bon prix pour leurs parcelles, ce qui explique d'une part le jaunissement des cultures.

Siaka KEITA, Chef du secteur 4, exige le respect du mandat des membres producteurs du Comité, de la part de leurs mandants.

Lamine KEITA, Chef du secteur 2, dira que la responsabilité du non respect du calendrier cultural se partage entre l'ODRS, qui n'a pas respecté son programme de fourniture d'eau suite à la baisse du niveau de l'eau dans le fleuve, et les exploitants qui ne se sont pas levés à temps pour repiquer, et ainsi éviter que leurs parcelles soient inondées par les pluies diluviennes du mois de Septembre.

Lassana KEITA, un suppléant des sociétés Coopératives dira que les exploitants n'ont plus de moyens pour acheter de l'engrais ; ils n'arrivent pas à s'acquitter de leurs dettes de la campagne précédente pour pouvoir espérer de nouveaux crédits auprès des banques de micro-finance de la place.

De façon générale, les exploitants demandent plus de rigueur dans la gestion du périmètre de la part, et des Agents de l'ODRS, et des exploitants.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Comité a levé la séance aux environs de 13heures 20 minutes avant de prendre contact avec l'encadrement.

Prise de contact avec l'encadrement

En marge de sa rencontre avec les membres du Comité Paritaire de Gestion des Terres et du Fonds d'Entretien du Périmètre de Maninkoura (CPGTFEP), le Directeur Général Adjoint de l'ODRS, Président de ce Comité, a pris contact avec les Agents chargés de l'encadrement de la zone de Maninkoura.

Au cours de cette rencontre, il fera part au Chef de Zone, premier responsable de la Zone de Maninkoura, et aux Agents d'encadrement ses sentiments d'insatisfaction par rapport à la gestion du périmètre. Il rappelle au Chef de Zone son rôle de premier responsable du périmètre et lui demande plus de rigueur dans sa gestion.

Quant aux Agents chargés de l'encadrement, il les a exhorté à travailler avec beaucoup d'assiduité et de rigueur afin que le périmètre nouvellement aménagé de Maninkoura puisse être une réussite et non un fiasco.

"Le Chef de Zone, premier responsable du périmètre doit être certainement en mesure de connaître tous les problèmes du périmètre, et doit faire un compte rendu des difficultés qu'il rencontre à la Direction Générale", disait le Directeur Général Adjoint.

Il dira en outre que du début de l'exploitation du périmètre à aujourd'hui, tout producteur est sensé connaître suffisamment les caractéristiques de sa parcelle pour se conformer strictement au calendrier afin de se mettre à l'abri des éventuelles inondations.

La séance a pris fin aux environs de 14 heures.

Recommandations

De ces deux rencontres, nous pouvons retenir les recommandations ci-après :

- Le respect, de la part de l'ODRS, du programme de fourniture d'eau établi au début de toute Campagne ;
- Le respect du calendrier cultural de la part des exploitants ;
- La rigueur dans la gestion du périmètre :
 - gestion des attributions de parcelle ;
 - gestion de l'eau ;
 - assiduité du personnel d'encadrement ;
 - application si nécessaire des retraits de parcelles.

Sélingué, le 22 Octobre 2009

Le Secrétaire du Comité :

Le Président du Comité :

*Hamet KEITA, Ingénieur Génie Rural,
Chef de Section Gestion Eau et
Réseaux Hydrauliques, pi/DAIER*

*Dramane SANOGO, Ingénieur Agronome
Directeur Général Adjoint de l'ODRS*